

Le duc de Norfolk, qui est âgé de vingt-sept ans et est marié depuis quelques années, est, en Angleterre, le chef du parti catholique, et possède une des plus grosses fortunes du Royaume-Uni.

Que croire, je vous le demande, à vous, bien situé pour le savoir, de cette nouvelle, rééditée par la presse française, sur l'assertion de l'*American Register*. Ce journal raconte que "le Dr Blancoast a ramené du Canada deux petites filles qui rappellent les frères Siamois et les sœurs Milly et Christine. Leurs corps sont attachés ensemble par une masse de chair sur la poitrine; Rose et Marie, tels sont leurs noms, agissent indépendamment l'une de l'autre, et elles n'éprouvent pas les mêmes sensations. C'est ainsi que l'une est quelquefois abattue tandis que l'autre rit. Ces deux petites filles sont d'origine française.

Si c'est un canard, il appartient à une espèce nouvelle. Nous avons déjà le serpent de mer, nous aurons désormais le canard à deux becs.

Savez-vous qui je rencontre l'autre jour sur les boulevards? Je vous le donne en mille. Dumas, Paul Dumas, aussi connu dans le Bas-Canada que son homonyme défunt, Alexandre, l'était en Europe. Oui, Dumas, l'éloquent propagateur de *L'Opinion Publique*. Le brave garçon se fixe en France, et attend, en mai prochain, sa famille qu'il fait venir du Canada.

A. ACHINTRE.

LOUIS CÔTÉ

Il y a en ce moment à Saint-Hyacinthe, dans cette petite et jolie ville si française et si remarquable par ses institutions religieuses et nationales, un homme qui n'est ni avocat, ni orateur, ni journaliste, et qui, cependant, mérite de figurer dans la galerie brillante des citoyens distingués qu'elle a donnés à la patrie. Cet homme est un ouvrier, un chercheur, un inventeur; il appartient à cette phalange glorieuse de travailleurs dont les recherches et les découvertes inondent tous les jours le monde de merveilles et révolutionnent les lois du travail et de l'industrie.

Nous sommes heureux de pouvoir, de temps à autre, rendre hommage à l'un de ces hommes utiles, précieux, trop rares parmi nous, et que nous semblons d'autant plus ignorer qu'ils sont plus nécessaires au prestige et à l'influence de notre nationalité. On n'a d'admiration, d'applaudissements, dans notre pays, que pour les réputations plus tapageuses que solides souvent du barreau et de la politique, et pourtant, combien plus méritent la reconnaissance de leurs compatriotes, ces hommes modestes dont le génie active le travail, féconde l'industrie et le commerce! Notre province ne manquera pas d'avocats, de médecins et de politiciens, ni même de littérateurs, mais on n'aura jamais assez, dans le commerce, l'industrie et la mécanique, d'hommes capables de lutter contre l'esprit pratique et envahissant de nos concitoyens d'origine anglaise.

Dans une société d'affaires comme la nôtre, les Masson, les Cuvillier, les Renaud, les Baillargé et les Côté font plus pour l'influence et le progrès de notre nationalité, que les poètes, les littérateurs et les artistes, et ils ont d'autant plus de mérite qu'ils sont moins protégés, moins favorisés, surtout sous le rapport de l'instruction. Nous avons eu de bons collèges classiques depuis longtemps, mais depuis quand avons-nous les avantages de l'instruction commerciale et industrielle?

Honneur donc à ces compatriotes courageux qui sont venus à bout de percer, de se faire un nom en dépit de tous les obstacles, de toutes les entraves mises à leur génie! Que de persévérance et de travail il a fallu à ces fils de leurs œuvres!

C'est ce que démontrera la vie de M. Louis Côté.

Il est né à Saint-Dominique, l'une des paroisses du comté de Bagot, en 1836, de parents cultivateurs. A l'exemple de la plupart des hommes appelés à s'illustrer dans une branche spéciale, il manifesta dès son bas âge un goût et des aptitudes

remarquables pour la mécanique. A l'école où il apprit à lire et à écrire, il passait son temps à couvrir son ardoise de chiffres et de figures, pendant que les autres élèves étudiaient leurs leçons, et il consacrait les jours de congé à construire des chaussées et des moulins sur les fossés, et à transformer en pouvoirs d'eau les décharges de l'arrondissement, au grand déplaisir du sous-voyer.

De pareilles aptitudes pour la mécanique firent croire, sans doute, qu'il brillerait dans la fabrication des chaussures; car on le fit entrer, à l'âge de quatorze ans, chez un de ses oncles, comme apprenti-cordonnier.

Louis Côté se livra avec ardeur à son métier, parlant peu, mais n'en pensant pas moins. Pendant qu'il maniait l'alène et le marteau, quelque chose lui disait que, dans toutes les positions, un esprit supérieur peut faire sa marque avec du travail. Mais, pour cela, il lui fallait des connaissances qu'il n'avait pas; aussi, trouver les moyens de s'instruire était le sujet de ses préoccupations de tous les jours.

Comme il enviait le sort des élèves du collège qu'il voyait tous les jours!

Il avait dix-neuf ans; il ne pouvait attendre plus longtemps; il trouva enfin la solution du problème qu'il cherchait, et parvint à se faire admettre à l'école Normale de Montréal. Il dévora les livres, ces livres chéris après lesquels il soupirait; il but avec passion à cette coupe de la science dont il avait si souvent dans ses rêves approché les lèvres.

Si encore il avait pu donner tout son temps à l'étude!

Mais non, il était si pauvre que, pour payer sa pension et parvenir à s'habiller un peu, il fut obligé de se faire tour-à-tour élève et cordonnier.

Le cours du matin commençait à huit heures et durait jusqu'à 10; alors le cordonnier paraissait et travaillait jusqu'à une heure de l'après-midi, pour prendre ensuite son dîner dans une maison de pension où il payait \$12 par mois. A deux heures, l'élève était à la classe où il restait jusqu'à quatre heures; de quatre à huit, il travaillait chez son patron; il prenait quelques minutes pour son souper et s'enfermait dans sa modeste chambre, où il étudiait jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

M. l'abbé Verreault était alors, comme aujourd'hui, principal de l'École normale; il ne tarda pas à remarquer et apprécier le talent, l'application et les sacrifices du jeune Côté; il n'était pas homme à négliger un aussi bon sujet; un jour, il lui annonça qu'il pouvait entrer comme interne à l'École normale.

Quel bonheur!

Il ne serait plus obligé d'exercer son métier pour payer sa pension! Il pourrait donner tout son temps à l'étude! Quel progrès il fit! Ses succès furent étonnants, surtout dans le calcul et les sciences exactes, qui demandent, comme la musique et la poésie, des facultés spéciales. Après avoir appris à peu près tout ce qu'il pouvait apprendre à l'École normale, il lui fallut en sortir.

Que va-t-il faire?

Un autre aurait eu honte de se remettre cordonnier, de reprendre l'alène et le ligneux. Mais Louis Côté, comme tous les hommes supérieurs, avait une idée fixe. Parvenir à la tête d'un grand établissement industriel où il pourrait appliquer les améliorations qu'il rêvait depuis longtemps, était le but unique de ses pensées et de ses sacrifices.

Pour atteindre ce but, il ne manqua aucune occasion d'augmenter le chiffre de ses économies et la somme de ses connaissances. Il entre dans la manufacture de MM. Smith et Corcoran, où il travaille tout le jour avec ardeur, et le soir, au lieu de s'amuser, comme la plupart des jeunes gens, il va à l'école.

C'est alors qu'il fit connaissance avec M. Guillaume Bresse, un autre ouvrier de cœur et de talent, aujourd'hui l'un des plus grands manufacturiers de chaussures de Québec.

En 1863, ces deux hommes de mérite partaient de Saint-Hyacinthe et allaient,

avec le fruit de leurs économies, jeter à Québec les fondements d'une industrie qui, aujourd'hui, fait vivre une partie considérable de la population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

M. Côté avait toujours les yeux sur Saint-Hyacinthe; il se sépara de M. Bresse et retourna dans cette ville, où il fonda, avec son frère Georges, la première manufacture de chaussures qui ait été en opération dans cette ville. Enfin, il put mettre à exécution ses projets d'amélioration et d'invention; son établissement prospérait; il avait l'argent nécessaire pour faire des expériences. Bientôt il parut des machines, des outils qui produisirent une véritable révolution dans la fabrication des chaussures, et que tous les grands établissements des Etats-Unis comme du Canada voulurent se procurer. Louis Côté, le petit cordonnier d'autrefois, était l'auteur de ces machines que n'avait pu découvrir le génie inventif des Américains. Nos voisins ne pouvaient croire qu'un Canadien-français avait pu les battre dans une branche où ils se croyaient invincibles.

Une seule de ces inventions rapporte à l'heure qu'il est à M. Côté dix mille piastres par année.

On se demande quelquefois, en voyant la machine remplacer l'homme, s'il n'y a pas dans ce progrès un danger pour la classe ouvrière. N'oublions pas que si la machine diminue la main-d'œuvre dans une branche, elle l'augmente ou la crée dans une autre et remplace d'un côté ce qu'elle fait perdre de l'autre, en activant la consommation par le bon marché de la fabrication. En général, il y a plutôt déplacement que perte de travail. Dans tous les cas, la roue du progrès est lancée; quel est le gouvernement, la société assez barbare pour l'arrêter, pour dire à ceux qui la font marcher: "C'est assez?"

Non, à tous ceux de nos compatriotes qui possèdent parmi nous l'esprit inventif, le génie du commerce et de l'industrie, nous disons: "Continuez vos recherches et vos travaux et vous aurez bien mérité de la patrie."

Et aux ouvriers à l'esprit ingénieux, à la main habile, qu'on trouve partout dans notre province, nous dirons en leur montrant Louis Côté: "Voyez ce qu'on peut faire avec du travail, de l'énergie et une bonne conduite; faites comme lui; ne perdez jamais une occasion de vous instruire, de vous perfectionner dans votre métier; donnez tous les jours quelques instants à l'étude et à la réflexion, et si vous ne pouvez tous être des Côté, des inventeurs, tous du moins vous deviendrez habiles, et l'on dira partout que le Canadien-français est le meilleur ouvrier de l'Amérique."

L.-O. DAVID.

LE CANADA FRANÇAIS ET SA LITTÉRATURE

(Deuxième article.)

Il existe au Canada toute une littérature française, dont les débuts ont été laborieux et lents, mais dont les progrès rapides méritent d'attirer l'attention de la mère-patrie. Tout ce qui peut soutenir, encourager, récompenser les écrivains fit d'abord défaut. Une population peu nombreuse et assez clairsemée, livrée à un complet isolement, obligée de lutter sans cesse pour conserver ses franchises, pour se défendre contre l'invasion des idées, des mœurs et de la langue anglo-saxonnes, ce n'était pas là un public bien considérable. Le loisir manquait aux esprits distingués qui auraient pu cultiver les lettres avec désintéressement, et il fallait en effet bien du désintéressement pour s'engager dans une carrière nécessairement ingrate. Les intérêts matériels ont ici aussi leur importance; la librairie est une industrie très-respectable, mais c'est une industrie. Or le marché—qu'on nous permette ce terme emprunté à l'économie politique—était fort restreint; il était d'ailleurs encombré par les produits européens; les livres français passent l'Atlantique pour aller au Canada; les livres canadiens ne le passent guère pour venir en France. "Dans l'état actuel des choses, écrivait en

1852 un éditeur de Montréal, nous croyons avoir fait acte de courage et de bon exemple en achetant les premiers ouvrages littéraires, en offrant à un de nos écrivains une rémunération assurée, si mince qu'elle soit, pour son travail, en lui épargnant les risques et les ennuis de la publication."

La où les éditeurs se flattent avec raison de faire acte de courage, les auteurs ne doivent pas s'attendre à recueillir beaucoup de fruit de leur labeur. La littérature canadienne, malgré des commencements si pénibles, est pourtant devenue assez florissante, parce qu'au milieu d'une population qu'animaient un ardent patriotisme, elle s'est vouée à la défense des intérêts de la patrie, à la glorification des souvenirs nationaux, parce que dans un siècle de lutte elle a été une arme.

Aussi le journal a-t-il précédé le livre; les premiers écrivains canadiens furent surtout des polémistes. Pendant de longues années, il n'y eut pour le talent d'autre emploi que celui qui consistait à plaider la cause de cette demi-indépendance qu'on eut tant de peine à conquérir, mais qui fut enfin conquise.

Ces publications périodiques qui le destin condamne à un oubli si prompt et si durable, renfermaient pourtant des essais qui méritaient de ne pas périr entièrement; on en fit, sous le nom de *Répertoire canadien*, une anthologie intéressante, et d'où un éditeur parisien tira, il y a vingt ans, la matière d'un volume intitulé *Légendes canadiennes*. La lecture en est agréable, mais on reconnaît les tâtonnements d'un début et l'inexpérience d'écrivains qui étaient obligés de consacrer à une profession plus lucrative la plus large part de leur temps et de leur intelligence. Cependant la population devenait rapidement plus nombreuse et plus riche; le public se formait. Ce n'était pas seulement par des articles de journal et par des discours éloquentes que la nationalité franco-canadienne démontrait et défendait son existence. Elle demanda aux historiens de recueillir et de produire ses titres de noblesse; elle demanda aux romanciers de fixer par des descriptions pittoresques le souvenir des vieilles mœurs, et de célébrer dans des récits émouvants les vertus héréditaires. Les œuvres légères elles-mêmes devaient avoir un but pratique, et tous les genres subissaient l'influence dominante de la même pensée.

Nous voudrions donner à nos lecteurs une idée assez nette de cette littérature qui n'est que le tribut payé par l'intelligence au patriotisme, et qui met l'imagination aussi bien que l'érudition au service d'une grande cause. Mais nous ne pouvons que choisir, et nous ne saurions être complets. Une simple énumération serait fastidieuse, et ce vaste sujet est trop difficile à embrasser pour que nous nous hasardions à marquer des rangs. Si, dans cette courte excursion sur un domaine si peu exploré, nous nous arrêtons à quelques sommets, c'est parce qu'ils nous offrent un point de vue agréable et étendu; il y en a d'autres sans doute qui ne sont pas moins élevés. Si l'on désirait une plus grande abondance de citations et de jugements, on devrait lire l'excellente *Conférence sur la littérature canadienne*, de M. Lefavre, consul de France au Canada, ou certains précis historiques et statistiques publiés sur les bords mêmes du Saint-Laurent. Il y aurait lieu, pour quelques-uns de ces amis que le Canada français compte parmi nous, de nous donner un tableau de cette littérature originale et féconde.

Nous parlerons d'abord d'un roman. Un roman de mœurs bien fait peut être la plus éloquente des plaidoiries, la plus efficace des exhortations. Sous cette forme agréable et légère, on insinue bien des conseils, on fortifie bien des convictions, on dissipe bien des préjugés. Le lecteur attentif et ému se laisse plus aisément persuader. Vers 1850, un jeune écrivain canadien, orateur et poète, doué d'une imagination très-vive et d'une raison très-pratique, M. Pierre Chauveau, éprouva le besoin de dire à ses compatriotes d'utiles vérités. Il apercevait des symptômes de